

**PROVINCE DE QUÉBEC
PAROISSE DE SAINT-SULPICE
COMTÉ DE L'ASSOMPTION (QUÉBEC)**

Le 14 avril 2014

Séance régulière du Conseil tenue le 14 avril 2014 à 19h00 au lieu ordinaire des assemblées du Conseil sous la Présidence de Monsieur Le Maire Michel Champagne, sont également présents Madame et Messieurs les Conseillers Maurice Prud'homme, Simon Bédard, Denys Spénard, Steve Mador, Julie Goulet et Pierre Imbault.

Était aussi présente la Directrice Générale et Secrétaire-Trésorière Madame Marie-Josée Masson

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

Rés. 14-62

ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denys Spénard
ET APPUYÉ PAR Monsieur Steve Mador
ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
L'ordre du jour proposé tel que rédigé en ajoutant les points suivants :

VARIA

- d) Monsieur Michel Champagne – Rue Langevin – Octroi d'un mandat aux arpenteurs Charette Robitaille Guilbault et Me Carole Proteau Notaire
- e) Monsieur Steve Mador – Centre Communautaire Léo-Chaussé – Beaudoin Hurens – Octroi d'un mandant pour aménagement d'un terrain de soccer
- f) Monsieur Denys Spénard – Envoi d'une lettre de félicitation aux députés et Premier Ministre suite aux élections provinciales.

DÉPÔT ET ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS PÉRIODE FINISSANT AU 31 DÉCEMBRE 2013

Rés. 14-63

DÉPÔT ET ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS PÉRIODE FINISSANT AU 31 DÉCEMBRE 2013

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denys Spénard
ET APPUYÉ PAR Monsieur Steve Mador
ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
D'accepter les états financiers déposés par la Firme Le Groupe Belzile Tremblay inc. et d'autoriser la transmission au Ministère des Affaires Municipales et des Régions et de l'occupation du Territoire

Messieurs Robert Charlebois et Éric Martineau ont posé des questions suite à la présentation des états financiers

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Robert Charlebois, questions au sujet des taux pompiers.

PROCÈS-VERBAL DU MOIS DE MARS 2014 – POUR ADOPTION

Rés. 14-64

PROCÈS-VERBAL

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Maurice Prud'homme
ET APPUYÉ PAR Monsieur Pierre Imbault
ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
Le procès-verbal du mois de mars 2014 tel que rédigé.

DÉPÔT ET ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX DES DIVERS COMITÉS

Rés. 14-65

DÉPÔT ET ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX DES DIVERS COMITÉS

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denys Spénard
ET APPUYÉ PAR Madame Julie Goulet
ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
Le procès-verbal du comité de relation de travail du 3 février 2014 tel que rédigé.

DÉPÔT ET ADOPTION DU RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

Rés. 14-66

DÉPÔT ET ADOPTION DU RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Maurice Prud'homme
ET APPUYÉ PAR Monsieur Simon Bédard
ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
Le rapport sur la situation financière tel que déposé

DÉPÔT ET ADOPTION DU PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE MISE À JOUR

Rés. 14-67

DÉPÔT ET ADOPTION DU PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE MISE À JOUR

ATTENDU QUE les municipalités du Québec sont vulnérables et aux prises avec des sinistres d'ordre naturel ou technologique;
ATTENDU QUE le conseil municipal de Saint-Sulpice reconnaît que sa municipalité peut en être victime en tout temps;
ATTENDU QUE le conseil municipal voit l'importance de se doter d'un plan de sécurité civile;
ATTENDU Qu'une organisation de sécurité civile municipale est créée;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Simon Bédard
ET APPUYÉ PAR Monsieur Steve Mador
ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter la présente organisation de sécurité civile municipale
De nommer les personnes suivantes pour occuper les postes aux différents services de l'organisation de sécurité civile municipale .

Michel Champagne	Maire	Simon Bédard	Dir. information
Michel Deschênes	Coordonnateur	Police L'Assomption	Dir. de police
Marie-Josée Masson	Coordonnateur adjoint	Daniel St-Jean	Dir. sauvetage
Stéphane Archambault	Dir. des serv. techniques	Directeur APAL	Dir. service aux sinistrés
Patrick Bilodeau	Dir. Incendie	Maurice Prudhomme	Dir. administration

COMPTES & FACTURES – POUR ADOPTION.

Rés. 14-68

COMPTES & FACTURES

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Maurice Prud'homme
ET APPUYÉ PAR Madame Julie Goulet
ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS QUE :
Tous les comptes présentés soient acceptés, payés et que les chèques soient expédiés.

Je, soussignée, certifie par la présente, que des crédits budgétaires sont disponibles au budget de fonctionnement pour les dépenses décrites à la lecture des listes des comptes à payer fournies pour un montant de 125,742.89 \$ (Chèques fournisseurs 17589 à 17686).

AUTRES DOSSIERS :

1o Fédération québécoise de municipalité – Autorisation pour formation

Rés. 14-69

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS – AUTORISATION DE FORMATION

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Maurice Prud'homme
ET APPUYÉ PAR Monsieur Simon Bédard
ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
D'autoriser la Directrice Générale à procéder à l'inscription des membres du Conseil Municipal pour la formation en *Éthique* ainsi que *Rôles et responsabilités des élus*

2o St-Sulpice en fête – Nomination des responsables

Rés. 14-70

ST-SULPICE EN FÊTE – NOMINATION DES RESPONSABLES

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denys Spénard

ET APPUYÉ PAR Monsieur Simon Bédard

ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

De nommer Madame Julie Goulet et Monsieur Steve Mador responsable de l'organisation de l'activité St-Sulpice en fête

3o St-Sulpice en fête – Acceptation de la soumission – Jeux gonflables

Rés. 14-71

ST-SULPICE EN FÊTE = ACCEPTATION DE LA SOUMISSION – JEUX GONFLABLES

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Steve Mador

ET APPUYÉ PAR Monsieur Pierre Imbault

ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que le Conseil Municipal accepte la soumission de mini jeux gonflables pour un montant total de 1325.\$

4o Fête Nationale - Acceptation de la soumission – Groupe musical

Rés. 14-72

FÊTE NATIONALE – ACCEPTATION DE LA SOUMISSION – GROUPE MUSICAL

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Steve Mador

ET APPUYÉ PAR Monsieur Simon Bédard

ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que le Conseil Municipal accepte la soumission de Monsieur Mario Éthier, pour la fourniture d'un groupe musical incluant la sonorisation et l'éclairage pour un montant total de 2,200.\$

5o Règlement numéro 305 - Excavation Roc-Sol – Certificat de paiement numéro 3 révisé – Autorisation de paiement

Rés. 14-73

RÈGLEMENT NUMÉRO 305 - EXCAVATION ROC-SOL – CERTIFICAT DE PAIEMENT NUMÉRO 3 RÉVISÉ – AUTORISATION DE PAIEMENT

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Maurice Prud'homme

ET APPUYÉ PAR Madame Julie Goulet

ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Le Conseil Municipal de la Paroisse de Saint-Sulpice, suite aux recommandations de Monsieur Benjamin Rouette, ingénieur de la firme Beaudoin Hurens, autorise le paiement à Excavation Roc Sol ltée au montant de 204,272.02 \$ (taxes inc.) pour les travaux fait en regard du Règlement numéro 305 relativement au remplacement d'une conduite d'aqueduc sur la rue Notre-Dame.

6o Directrice Générale – Achat d'un ordinateur - Autorisation

Rés. 14-74

DIRECTRICE GÉNÉRALE – ACHAT D'UN ORDINATEUR - AUTORISATION

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Steve Mador

ET APPUYÉ PAR Monsieur Denys Spénard

ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'autoriser l'achat d'un ordinateur avec Windows 7, pour un montant de 739.\$ plus taxes pour remplacer celui qui est présentement utilisé par la Directrice Générale et qui est désuets et n'offre pas la performance nécessaire pour l'utilisation de toutes les applications qui sont requises dans son travail, de plus autorisation est donnée de procédé aux transfert des logiciels municipaux vers le nouvel ordinateur .

7o Centre Communautaire Léo Chaussé – Ouvre portes automatiques – Autorisation d'achat

Monsieur Champagne, maire a demandé de retenir cette résolution et de la représenter au prochain comité de travail

Rés. 14-75

**CENTRE COMMUNAUTAIRE LÉO CHAUSSÉ – OUVRE PORTES AUTOMATIQUES –
AUTORISATION D'ACHAT**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Steve Mador
ET APPUYÉ PAR Monsieur Maurice Prud'homme

ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'accepter la soumission d'Assa Abloy Entrace systems pour l'automatisation des portes avant du Centre Communautaire Léo Chaussé, et ce, pour un montant de 5,250.\$, plus taxes applicable selon leur soumission du 7 février 2014 et d'autoriser aussi le raccordement électrique.

AFFAIRES EN COURS :

1o Service de la Prévention des incendies – Préventionniste – Renouvellement du contrat de travail;

Rés. 14-76

**SERVICE DE PRÉVENTION DES INCENDIES – ACCEPTATION DES CONDITIONS DE
TRAVAIL DU PRÉVENTIONNISTES ET AUTORISATION DE SIGNATURES**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denys Spénard
ET APPUYÉ PAR Monsieur Maurice Prud'homme

ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que le Conseil Municipal de la Paroisse de Saint-Sulpice accepte l'entente de travail de Monsieur Alex Grandmaison à titre de préventionniste et autorise le Maire ou le Maire-Suppléant ainsi que la Directrice Générale à signer ladite entente.

2o Service de la Prévention des incendies – Autorisation d'embauche

Rés. 14-77

SERVICE DE PRÉVENTION DES INCENDIES – AUTORISATION D'EMBAUCHE

CONSIDÉRANT le poste de pompiers à combler

CONSIDÉRANT les formations complémentaires que détient ce pompier

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denys Spénard
ET APPUYÉ PAR Monsieur Pierre Imbault

ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Et d'accepter la recommandation d'embauche de Monsieur Mathieu Monette à titre de recrue, suite à une entrevue effectuée par le Directeur du Service de la Préventions des Incendies

De plus, une lettre d'entente sera demandée à L'Association relativement à un taux unique d'instructeur.

3o Subvention annuelle – Reconnaissance d'organismes

Rés. 14-78

SUBVENTION ANNUELLE – RECONNAISSANCE D'ORGANISME ANNÉE 2014 - AJOUT

CONSIDÉRANT que la Municipalité désire maintenir des normes et procédures concernant l'octroi d'un montant de 400.\$ annuellement à ses organismes communautaires reconnus.

CONSIDÉRANT que la vocation, le domaine d'activités et le statut peuvent changer en cours d'année

CONSIDÉRANT que les entreprises à but lucratif ne peuvent bénéficier de cette aide financière

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Maurice Prud'homme

ET APPUYÉ PAR Monsieur Simon Bédard

ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

De maintenir les règles suivantes pour la reconnaissance des organismes communautaires de la Municipalité

- Doit avoir complété une (1) année complète d'existence au 31 décembre précédent la demande de reconnaissance ou détenir une charte (REQ)
- Doit être reconnu comme un OBNL ou être un organisme de nature institutionnel ou paramunicipal
- Doit transmettre à la Municipalité lors de sa demande sa vocation communautaire et le nombre de ses membres
- Ses actions doivent touchées directement les citoyens de la municipalité
- Doit faire une nouvelle demande à chaque année qui doit être approuvée par le Conseil Municipal
- Sont exclus tout regroupement de personnes formées à des fins autres qu'une vocation communautaire

Les organismes reconnus pour l'année 2014 sont les suivants :

Association des pompiers volontaires de St-Sulpice
Bibliothèque Municipale
Cercle des fermières de St-Sulpice
Chevalier de Colomb
Chorale de Saint-Sulpice
Club Quad les Randonneurs
Club de L'Amitié

GCAC – Section Repentigny/St-Sulpice
Fabrique de Saint-Sulpice
Maison des jeunes de Saint-Sulpice
Mini-Fête Saint-Sulpice
Service des Loisirs
Société Saint-Vincent de Paul

4o Monsieur Michel Champagne – Autorisation d'achat – Camion voirie

Rés. 14-79

MONSIEUR MICHEL CHAMPAGNE – AUTORISATION D'ACHAT – CAMION TRAVAUX PUBLICS

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Simon Bédard
ET APPUYÉ PAR Monsieur Maurice Prud'homme
ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
D'autoriser Monsieur Michel Champagne à effectuer les démarches nécessaires afin de trouver un véhicule pour les travaux publics et ce, pour un montant n'excédant pas 25,000.\$

RAPPORTS DIVERS :

Contremaître

1o Dépôt et acceptation du rapport préliminaire des réparations et du calendrier des travaux importants printemps, été et automne 2014

Rés. 14-80

DÉPÔT ET ACCEPTATION DU RAPPORT PRÉLIMINAIRE DES RÉPARATIONS ET DU CALENDRIER DES TRAVAUX IMPORTANTS PRINTEMPS, ÉTÉ ET AUTOMNE 2014

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denys Spénard
ET APPUYÉ PAR Madame Julie Goulet
ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
D'accepter le rapport préliminaires des réparations et d'augmenter le budget initial de 7,500.\$ (résolutions 14-20 et 14-53) à un montant maximum de 20,000.\$ pour les deux rétrocaveuses.
Et d'accepter le calendrier des travaux pour le printemps, l'été et l'automne 2014, ci-après

- Fermer le poste de silicate au chemin du Bord-de-L'Eau
- Vérifier les coûts pour l'installer d'un poste de chloration sur la Notre-Dame
- Réparer le drain dans le parc C.C.L.C. (accumulation d'eau excessive dans les jeux)
- Autorisation pour des travaux supplémentaires sur la rétrocaveuse 455C (fuite d'huile dans la transmission, réparation de miroir et achat d'un nouveau radiateur)
- Réparation d'une valve et du débitmètre de la purge à Lavaltrie
- Installation des plinthes électriques dans le vestiaire, de néons sur dessus de l'étable et réparation de l'unité chauffage 500 watts.
- Acquérir un chariot avec étau pour les travaux de soudure extérieur
- Demander des soumissions pour la réparation du toit au garage municipal. Les soumissions doivent être faite pour du bardeau d'asphalte et de la tôle.
- Disposition du surplus d'asphalte provenant des fuites au garage (la méthode choisie sera établie ultérieurement)

De plus, une lettre d'entente sera faite afin de procéder à l'embauche d'un employé saisonnier pour la période du 1^{er} juin 2014 au 29 août 2014. Cet emploi sera d'un maximum de 24h/semaine et comprendra majoritairement des travaux d'entretien des espaces verts et des parcs. Finalement, le Maire ou le Maire-Suppléant et la Directrice Générale sont autorisés à signer ladite lettre d'entente

2o Les Clôtures spécialisées – Réparations de glissières de sécurité – Acceptation de la soumission révisée

Rés. 14-81

LES CLÔTURES SPÉCIALISÉES – RÉPARATIONS DE GLISSIÈRES DE SÉCURITÉ – ACCEPTATION DE LA SOUMISSION RÉVISÉE

CONSIDÉRANT la résolution 14-54

CONSIDÉRANT les glissières de sécurité à réparer à l'intersection du Chemin du Bord-de-L'Eau et de la Montée de Saint-Sulpice ainsi que sur la rue Landreville

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denys Spénard

ET APPUYÉ PAR Monsieur Steve Mador

ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'accepter la soumission révisée de la compagnie Les Clôtures spécialisées pour un montant total de 3,500.\$ plus taxes applicables, tel qu'indiqué sur la soumission du 7 avril 2014

3o Gestion des matières résiduelles – Distribution de compost et d'arbustes – 10 mai 2014

Rés. 14-82

GESTION DES MATIÈRE RÉSIDUELLES – DISTRIBUTION DE COMPOST ET D'ARBUSTES

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Maurice Prud'homme

ET APPUYÉ PAR Madame Julie Goulet

ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que soit faite une distribution de compost et d'arbustes à nos citoyens le samedi 10 mai 2014.

Qu'un employé (col bleu) des travaux public soit prévu pour la distribution du compost aux citoyens.

Et que les dépenses encourues pour cette activité soient attribuées au poste budgétaire 02-450-00-953

Directeur des Services

4o Marcel Jolicoeur, Hydrogéologue – Source Lavaltrie – Acceptation de l'offre de Services.

Rés. 14-83

MARCEL JOLICOEUR HYDROGÉOLOGUE – SOURCE LAVALTRIE – ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICES

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Simon Bédard

ET APPUYÉ PAR Monsieur Pierre Imbault

ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'accepter l'offre de service de Monsieur Marcel Jolicoeur, hydrogéologue, pour un rapport des relevés des niveaux de la nappe d'eau souterraine de nos sources à Lavaltrie, et ce, pour un montant n'excédant pas 1,500.\$

5o Monsieur Gérard Lavoie – Divers remboursements

Rés. 14-84

MONSIEUR GÉRARD LAVOIE – DIVERS REMBOURSEMENTS

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denys Spénard

ET APPUYÉ PAR Monsieur Steve Mador

ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

De rembourser les montants suivants à Monsieur Gérard Lavoie, suite à l'impossibilité d'effectuer un nouveau lotissement sur son terrain.

- Permis de lotissement / montant pour fin de parcs	19,170.\$
- Permis de branchement à l'égout (793, rue N-D)	25.\$

Total à rembourser	19,195.\$
--------------------	-----------

VARIA :

1o Fondation Claude-Édouard Héту – Demande d'aide financière

Rés. 14-85

FONDATION CLAUDE ÉDOUARD HÉTU – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Maurice Prud'homme

ET APPUYÉ PAR Monsieur Simon Bédard

ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que le Conseil Municipal accepte la demande d'aide financière de la *Fondation Claude-Édouard Héту* pour un montant de 120.\$.

2o Cercle des Fermières de St-Sulpice – 70^e Anniversaire – Demande d'aide Financière

Rés. 14-86

CERCLE DES FERMIÈRES DE SAINT-SULPICE – 70^E ANNIVERSAIRE – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Simon Bédard

ET APPUYÉ PAR Madame Julie Goulet

ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que le Conseil Municipal accepte la demande d'aide financière du *Cercle des Fermières de Saint-Sulpice* dans le cadre du 70^e anniversaire de leur fondation, et ce pour un montant de 250.\$.

30 Bibliothèque Municipale – Horaire d'été - Acceptation

Rés. 14-87

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE – HORAIRE D'ÉTÉ - ACCEPTATION

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Julie Goulet

ET APPUYÉ PAR Monsieur Maurice Prud'homme

ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'accepter la recommandation de la Directrice de la Bibliothèque Municipale et de modifier l'horaire de la Bibliothèque pour la période estivale.

Horaire estival

Mardi 9h à 16h30 et 18h à 21h

Mercredi et jeudi 11h30 à 16h30 et 18h à 20h

Samedi 9h à 12h

40 Monsieur Michel Champagne – Rue Langevin – Octroi d'un mandat aux arpenteurs Chaurette Robitaille Guilbault et Me Carole Proteau Notaire

Rés. 14-88

MONSIEUR MICHEL CHAMPAGNE – RUE LANGEVIN – OCTROI D'UN MANDAT AUX ARPEN-TEURS CHAURETTE ROBITAILLE GUILBAULT ET ME CAROLE PROTEAU NOTAIRE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Simon Bédard

ET APPUYÉ PAR Monsieur Pierre Imbault

ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

De mandater la firme d'arpenteur Chaurette Robitaille Guilbault pour l'établissement d'une servitude de 3 m au total ainsi que de mandater Me Carole Proteau, notaire pour l'établissement de l'acte notarié nécessaire pour la servitude et la cession de l'infrastructure.

50 Monsieur Steve Mador – Centre Communautaire Léo-Chaussé – Beaudoin Hurens – Octroi d'un mandant pour aménagement d'un terrain de soccer

Rés. 14-89

MONSIEUR STEVE MADOR – CENTRE COMMUNAUTAIRE LÉO-CHAUSSÉ – BEAUDOIN HURENS – OCTROI D'UN MANDANT POUR AMÉNAGEMENT D'UN TERRAIN DE SOCCER

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Steve Mador

ET APPUYÉ PAR Monsieur Denys Spénard

ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'autoriser, si nécessaire, l'octroi d'un contrat pour la réalisation d'un plan d'aménagement d'un terrain de soccer à la firme Beaudoin Hurens.

60 Monsieur Denys Spénard – Envoi d'une lettre de félicitation aux députés et Premier Ministre suite aux élections provinciales.

Rés. 14-90

MONSIEUR DENYS SPÉNARD – ENVOI D'UNE LETTRE DE FÉLICITATION AUX DÉPUTÉS ET PREMIER MINISTRE SUITE AUX ÉLECTIONS PROVINCIALES.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denys Spénard

ET APPUYÉ PAR Monsieur Maurice Prud'homme

ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'envoyer une lettre de félicitation à Monsieur le Premier Ministre Philippe Couillard et les députés suivants Messieurs François Legault et André Villeneuve et Madame Lise Lavallée.

COMMUNICATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Éric Martineau, Installation de plantation Montée de Saint-Sulpice pour limiter les lames de neige sur la route.

Monsieur Serge Campeau, Toiture Centre communautaire Léo Chaussé

Madame Mélanie Therrien, questions au sujet du parc, des réparations, de l'accès au local des patins.

Félicitation à Mme Goulet pour le défi 5/30 et le remplacement des affiches de rues.

Monsieur Julien Rosa Francoeur, Dossier des gaz de schiste et oléoduc

Monsieur Robert Charlebois, Remplacement de la conduite d'eau jusqu'à Repentigny si c'est prévu, quels sont les travaux majeurs déposés par le contremaître, travaux au parc

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Rés. 14-91

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denys Spénard
ET APPUYÉ PAR Monsieur Maurice Prud'homme
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE :
L'assemblée soit levée. 20h36

.....
Michel Champagne
Maire

.....
Marie-Josée Masson
Directrice Générale et
Secrétaire-Trésorière